

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 31 MARS 1900

SOMMAIRE

TEXTE.—De gauche à droite, par René Sainte-Foye. —Poésie : L'Anglais-loup et Jean-Baptiste Cigogne, par Lafond-Taine.—L'intolérance, par Emeline Raymond.—Bibliographie, par A.-H. de Trémaudan.—Le capitaine Victor Bégin, par P... —Poésie : La charité, par Sijenna.—La modernité de Bossuet, par Ferdinand Brunetière.—M. P. Bonhomme.—Petit poème en prose, par Jules Renard.—Poésie : Hymne au créateur, par Dr J.-N. Legault.—Le petit ruisseau rouge, par L.-A.-T. Trudeau.—Nos gravures.—La maréchale de MacMahon.—Paysages canadiens, par Uric Barthe.—Mondanités.—Roman canadien inédit : Florence (légende historique du Canada), par Rodolphe Girard.—Renseignements divers.—Nécrologie.—Robe de bal.—Propos du docteur.—Nouveau feuilleton.—Théâtres.—Jeux et amusements.

GRAVURES.—M. Chamberlain et le Parlement anglais : Un vote à la Chambre des Communes.—Portraits : Mme la duchesse de MacMahon ; M. le capitaine Bégin ; M. A.-P. Bonhomme.—La guerre du Transvaal : Un des derniers combats autour de Ladysmith ; Les canons Armstrong pris par les Boers à Colenso.—Exposition de Paris : Les Palais de l'Esplanade vus du jardin des Invalides.—Salon moderne.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

DE GAUCHE A DROITE

La délivrance de Ladysmith a provoqué chez quelques-uns de nos concitoyens de langue anglaise la furieuse maladie contagieuse de la jaunisse. C'est un mal particulier qui n'a de prise, fort heureusement que chez l'Anglo-Saxon. Celui qui en est atteint ne voit chez les autres races, mais surtout la race française, que déloyauté, voire même crime de lèse-majesté britannique.

C'est encore un cas de maladie qui se pose pour les expériences de médecine. Peut-être un jour va-t-on apprendre qu'un célèbre médecin a trouvé le moyen de la guérir par l'inoculation du sang... du catholique français. Mais, va sans dire que ce remède sera très dispendieux.

Que les Anglais fêtent bruyamment leurs victoires, c'est leur affaire. Est-ce que tous les citoyens sont obligés par cela, pour faire preuve de loyauté à la couronne, de passer par les rues et de commettre des sottises comme les enthousiasmés de ces jours passés ? Vraiment, c'est très assommant de voir la manière d'agir de ces affamés de victoire ; ne dirait-on pas qu'ils n'y sont pas habitués !!!

S'ils connaissent le proverbe : " Ce sont ceux qui crient le plus fort qui sont les plus poltrons," peut-être seraient-ils plus réservés.

* *

La loyauté des Canadiens-français, mais, grand Dieu ! combien leur en faut-il de preuves ?... Qu'ils lisent donc l'Histoire du Canada, aux pages à jamais mémorables de 1812, ils y verront la loyauté du Français à la Couronne d'Angleterre. Ces pages en disent assez. De Salaberry n'a pas attendu que son armée fût forte de dix mille hommes pour engager le combat. Oh ! non ! son pays était en danger, sa ligne de conduite était tracée : avec ses trois cents hommes, il va lutter victorieusement contre huit mille. Est-ce là de la déloyauté ?... Mais, messieurs les loyaux sujets, le sang des héros de Châteauguay coule encore dans nos veines !...

* *

Le malheureux Cronje est un héros, tous les Anglais le reconnaissent. Il lutte avec quatre mille hommes, tout au plus, contre une armée dix ou onze fois plus forte que la sienne. Que doit-on penser ?... Et, cependant on est enthousiasmé, c'est la revanche de Majuba, dit-on. Nous reconnaissons la valeur du généralissime Roberts, mais pas n'est besoin de le crier par les rues, ses prouesses sont connues de tout le monde. Vraiment, on est porté à croire que pour faire preuve de loyauté, il nous faudrait parader dans les rues comme l'Armée du Salut.

La meilleure preuve qu'on puisse donner, ce nous semble, est, quand le danger est venu, de se montrer de véritables défenseurs de sa patrie. Mais en temps de paix, de ne point chercher à semer la discorde.

Si jamais le Canada vient à avoir besoin de bras valeureux, les Canadiens-français, que l'on semble prendre pour de mauvais sujets de Sa Majesté, seront les premiers à prendre les armes pour défendre leur patrie contre l'envahisseur. Encore une fois, ceux qui ont crié le plus fort, dans la malencontreuse parade, ne seront certainement pas les plus empressés à se montrer dans les jours de malheur. Salut !!!

* *

Bravo ! les Etudiants de notre Université se sont montrés très sages dans leur décision de ne point figurer dans la démonstration Strathcona. Nous voyons que le principe : à quatre pattes les Canajens, n'est bon que pour nos grandes nullités qui sont assoiffées de décorations. Le Canadien qui a du cœur ne va pas s'abaisser jusqu'au point de se faire mépriser. Le véritable honneur est de rester Canadien-français catholique, et en être fier ; car, en restant fidèles à notre devoir, nous serons en haute considération parmi tous nos compatriotes, de quelque race qu'ils soient.

Je le répète encore, si jamais notre vieille Reine que nous aimons tous, a besoin de bras valeureux en Canada, elle en trouvera parmi les Canadiens français, tout aussi bien que parmi les loyaux sujets criards et tapageurs.

* *

Enfin, un soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines. On s'est rendu à l'attente du public en condamnant, avec raison, cette laide feuille que l'on voyait malheureusement exposée dans les vitrines de quelques-uns de nos libraires. Ce n'était que des nullités cachées sous différents pseudonymes ; de tristes spécimens de la vieille Europe, et, ce qu'il y a de plus attristant, de la noble France. Espérons que la leçon qu'on leur donne en punissant les propriétaires, leur fera ouvrir les yeux. Si ces misérables adeptes des communards aiment à vivre dans la boue, c'est leur affaire ; mais au moins, qu'ils ne viennent pas essayer de contaminer notre ville en répandant l'odeur infecte de leur bouge qui donne des hauts le cœur.

RENÉ SAINTE FOYE.

L'ANGLAIS-LOUP ET JEAN-BAPTISTE CIGOGNE

*L'Anglais mange glotonnement.
Un Anglais étant de frairie
Se pressa, dit-on, tellement
D'avaler un Boer innocent,
Qu'il en pensa perdre la vie.*

*Le Boer lui demeura bien avant au gosier.
De bonheur pour l'Anglais, il pouvait bien crier.
Il appelle : Jean ! Jean ! Jean-Baptiste Cigogne !
Et fait signe et se tord. Donc Jean-Baptiste accourt,
Le délivre du Boer, déplaisante besogne,
Et le voyant remis de sa peur, pour son tour
Il demande quelque salaire ?
— Un salaire ! dit l'Anglais-loup,
Vous riez sans doute, compère,
C'était bien de l'honneur votre faire,
De vous laisser casser le cou
A mon service, mais beaucoup !!
Fichez-moi le camp, bête ingratitude !
Ne revenez que sur un signe de ma patte !*

LAFOND-TAINE.

L'INTOLÉRANCE

S'il est un sentiment peu rare entre tous, c'est bien celui qui sert de titre aux lignes suivantes.

Comme la plupart des sentiments blâmables, celui-ci puise son origine dans le sentiment, de tous le plus répandu, c'est-à-dire la vanité.

Par cela seul que l'on conçoit une opinion, on la juge bien fondée, et la passion aidant, tout y confirme, même ce qui la condamne. A propos de l'intolérance, on pourrait, en la modifiant, citer l'exclamation de Mme Roland : " O justice, que d'injustices on commet en ton nom ! " Car il ne faut point perdre de vue, que toute intolérance prétend, ou même croit, combattre pour la justice, uniquement pour la justice ; et toute opinion opposée à la sienne lui apparaît revêtue de tous les caractères de la criminalité.

Quand on est en proie à cette disposition, on pense user d'un droit, en émettant une opinion, quelle qu'elle soit, sur un sujet, quel qu'il soit ; et l'on a rai-on, tout en agissant à ses risques et périls, au risque de se tromper et avec le péril de commettre un déni de justice. Mais on ne saurait user de ce droit sans reconnaître à ses semblables un droit égal à celui que l'on revendique et dont on fait usage. Qui donc peut espérer l'unanimité des suffrages, pour les jugements que l'on porte sur les choses, comme sur les gens ? C'est une erreur puérile d'imaginer que nos idées, nos préférences, sont les idées et les préférences de la plupart de nos semblables ; la justice et l'expérience sont d'accord pour nous convaincre du contraire. Il nous faut donc admettre—je ne dis pas partager—la légitimité des idées exprimées, fussent celles-ci opposées aux nôtres, à quelques conditions cependant, faute auxquelles on pourrait se rendre complice d'erreurs funestes. Ces conditions sont, qu'une opinion soit désintéressée, et de plus, ne soit pas suggérée par une passion quelconque ; en outre de ce premier point, il en est un autre non moins important : c'est que cette opinion soit raisonnée, au lieu d'être le résultat de l'imitation, qui guidait les moutons de Panurge, et les engageait à sauter les uns derrière les autres, sans savoir pourquoi ; enfin, une opinion devrait être précédée d'une opération de l'esprit, qui se serait résolument, sincèrement, mis en demeure de chercher, je ne dirai pas l'évidence, que l'on rencontre rarement, mais la vraisemblance que l'on peut reconstituer, pour peu que l'on réfléchisse avec bonne foi et sagacité. Avec bonne foi, je le répète, et non avec le secret espoir, la secrète volonté de satisfaire sa propre inclination.

L'intolérance est répréhensible, quand elle ne souffre aucune opposition à des idées qui ne contraignent pas certains principes, nous apparaissant comme les assises de toute conscience humaine ; le Décalogue les contient, et trace notre règle morale, à laquelle notre état de société actuelle a ajouté quelques corollaires ; entre autres l'idée de Patrie, qu'aucune tolérance ne peut nous commander de laisser ébranler.

Mais, que d
ne sont pas
mettre à ses
celle que l'o
d'une intol
dénote un
entiché de l
d'imposer à
entière. Ai
cagée de be
coup, cette
qu'ils sont
de leur vie,
la vie de l
assurément
seulement
geance ; il
triotisme d
dépensera
fièrent p
s'affirme, e
trui ; ils g
des exigen
chose aux
ne leur rie
peut-on di
autres et d
coiffer d'un
à acquérir
La tolér
d'une com
pour abon
sées. On p
bien que
point diff
mes, tant
se trouve
quelles or
à l'impar
enlève t
teindre
rant, tou
la maint
geant de
ger, sans
bonnes.
voir, on
accepter
nous. L
ménage
même il
à la res
tout le
servir a
Des
même
qui sor
ont rec
dans c
qu'une
dégéné
teint c
la pu
point
si bien
tent pe
qui leu
Don
écueil
avec
posées
me se
mènes